

COMMUNIQUE DE PRESSE

Barid Al-Maghrib adopte des véhicules 100% électriques produits au Maroc pour moderniser et élargir sa flotte de distribution de courrier-colis

Rabat, le 14 juin 2022

Barid Al-Maghrib lance la mise en circulation de 225 véhicules électriques exclusivement dédiés à la modernisation et à l'élargissement de son réseau de distribution courrier-colis. Le coup d'envoi de cette opération a été donné à Rabat le mardi 14 juin 2022, par le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour.

Conçus à Kénitra par Stellantis Kénitra spécialement pour Barid Al-Maghrib, suite à un accord signé en octobre 2020, ces véhicules électriques de type Citroën Ami sont adaptés à l'activité quotidienne de distribution et disposent d'une autonomie de 75km, tandis que la charge complète ne dépasse par une durée de 3heures.

Véritables tremplin vers une nouvelle ère, ces véhicules répondent à l'objectif de Barid Al-Maghrib d'adopter l'éco-mobilité afin de contribuer à réduire les émissions de CO2 liées au transport et à assurer une mobilité propre et durable.

A cette occasion, M. Ryad Mezzour a déclaré: « Grâce à la forte impulsion donnée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, aux énergies propres, nous avançons avec sérénité dans notre transition énergétique. En témoigne cette collaboration fructueuse entre le groupe Stellantis et Barid Al-Maghrib qui a donné naissance à des voitures électriques fabriquées localement et réaffirmé la volonté commune des opérateurs publics et privés de soutenir le développement de la mobilité électrique au Maroc et d'en faire l'un des maillons forts de l'industrie nationale ». Et d'ajouter: « Ce choix s'inscrit dans une démarche écoresponsable répondant aux préoccupations mondiales suscitées par les changements climatiques que l'industrie marocaine met au service de la modernisation et de la proximité des services publics rendus aux citoyens ».

Les véhicules électriques de Barid Al-Maghrib seront mis en circulation dans 42 villes à travers l'ensemble des régions. Quant à leur répartition, elle obéira à la taille et au volume de la distribution de courrier-colis.